

**Sul-Sul Solidario e Desenvolvimento
Local: Artigos dos Participantes -
Praia, 20-22 Julho 2017**



Publications of the International Labour Office enjoy copyright under Protocol 2 of the Universal Copyright Convention. Nevertheless, short excerpts from them may be reproduced without authorization, on condition that the source is indicated. For rights of reproduction or translation, application should be made to ILO Publications (Rights and Licensing), International Labour Office, CH-1211 Geneva 22, Switzerland, or by email: rights@ilo.org. The International Labour Office welcomes such applications.

Libraries, institutions and other users registered with a reproduction rights organization may make copies in accordance with the licences issued to them for this purpose. Visit www.ifro.org to find the reproduction rights organization in your country.

Title: Sul-Sul Solidario e Desenvolvimento Local: Artigos dos Participantes

subtitle: Praia, 20-22 Julho 2017

French edition

ISBN: 978-922-230858-3 (print)
978-922-230859-0 (web pdf)
978-922-230860-6 (epub)
978-922-230861-3 (mobi)
978-922-230863-7 (CD/DVD)

Portuguese edition

ISBN: 978-922-830785-6 (print)
978-922-830786-3 (web pdf)
978-922-830787-0 (epub)
978-922-830788-7 (mobi)
978-922-830789-4 (CD/DVD)

The designations employed in ILO publications, which are in conformity with United Nations practice, and the presentation of material therein do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the International Labour Office concerning the legal status of any country, area or territory or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers.

The responsibility for opinions expressed in signed articles, studies and other contributions rests solely with their authors, and publication does not constitute an endorsement by the International Labour Office of the opinions expressed in them.

Reference to names of firms and commercial products and processes does not imply their endorsement by the International Labour Office, and any failure to mention a particular firm, commercial product or process is not a sign of disapproval.

ILO publications and digital products can be obtained through major booksellers and digital distribution platforms, or ordered directly from ilo@turpin-distribution.com. For more information, visit our website: www.ilo.org/publns or contact ilopubs@ilo.org.

This publication was produced by the Document and Publications Production,
Printing and Distribution Branch (PRODOC) of the ILO.

*Graphic and typographic design, layout and composition, printing,
electronic publishing and distribution.*

PRODOC endeavours to use paper sourced from forests managed in
an environmentally sustainable and socially responsible manner.

Code: BIP-ICA

Contents

PREFACE Anita Amorim et Jacinto Santos.....	4
1. A. Sanogo, Coopération Sud-Sud : Le défi de garantir des biens et services adaptés, se développer ?	5
2. J.B. Zett, Une coopération interuniversitaire Sud-Sud et Nord-Sud pour la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire : Cas de l'université Ouaga II–Burkina Faso	7
3. C. Sarr, Séminaire International Préparatoire AU IVème FMDEL: «Rôle de l'ESS et de la CSST dans le processus de développement du Sénégal : Quelques bonnes pratiques»	11
4. A. Kanikadan et C. Silva, Renforcement du Réseau de Coopération Sud-Sud et Triangulaire dans les Pays Lusophones (CPLP) sur L'ESS : Bilan et Propositions de Lignes D'orientation	14
5. J. Pinto Tioló, : O contributo da ESS e a CSST no processo de desenvolvimento de São Tomé e Príncipe	17
6. H. Said, APRESENTAÇÃO: ESS e COOPERAÇÃO SUL-SUL TRIANGULAR NA GUINÉ-BISSAU	20
Références.....	21
7. D.Niang, Coopération Sud-Sud et Economie Sociale et Solidaire	23
8. Y. SADIK, LE PARTENARIAT SUD-SUD ET TRIANGULAIRE : L'exemple des universités.....	25
9. Y.SADIK, Les effets d'un projet pilote de coopération triangulaire sue l'engagement sociétal des universités au Maroc.....	27
10. E. KAMDEM, Le Défi panafricain dans la mise en œuvre des ODD : le paradigme d'une nouvelle gouvernance économique ancrée sur la concertation, participation et partenariat entre les acteurs et la coopération Sud-Sud et triangulaire	30

PREFACE Anita Amorim et Jacinto Santos

Le principe de solidarité établit un lien étroit entre la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) d'une part et l'économie sociale et solidaire (ESS), d'autre part. Il permet le partage des connaissances, des expériences et des meilleures pratiques pour appuyer le renforcement des capacités, le transfert de technologies et la mobilisation des ressources. L'interaction entre l'ESS et la CSST est une excellente occasion de mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD) du Programme pour 2030 et de collaborer directement avec le partenariat mondial pour le développement durable, fondé sur l'esprit de solidarité mondiale et axé en particulier sur les besoins des plus pauvres et des plus vulnérables, avec la participation de tous. Les principes de solidarité, partagés par la CSST et l'ESS, signifient que les deux modèles de coopération au développement sont parfaitement compatibles lorsqu'il est question de partage de connaissances des expériences et des meilleures pratiques et de soutien au renforcement des capacités, au transfert de technologies et de mobilisation des ressources, et qu'il est question d'établissement de réseaux internationaux et de chaînes internationales d'innovation sociale. De plus, la composante «innovation» de l'économie sociale et solidaire (ESS) rapproche celle-ci du concept de coopération Sud-Sud et triangulaire: la CSST permet aux pays d'interagir à un niveau horizontal en faisant valoir des solutions qui résultent d'un échange de compétences, de ressources et d'expertise technique, tout en favorisant la solidarité. Les mécanismes Sud-Sud et triangulaires peuvent donc amplifier l'incidence de l'ESS dans des contextes nationaux par la création de réseaux et de plateformes régionales et interrégionales pour le partage de connaissance et l'échange d'expériences.

Le développement de l'économie sociale et solidaire dans le monde entier contribuera grandement à la réalisation des ODD. Cependant, leur réussite dépend en grande partie de la réalisation de l'objectif 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). De par sa nature collaborative et participative, l'ESS peut fournir une participation effective à la mise en œuvre des 17 ODD.

Dans le processus de construction de ce vaste partenariat mondial pour la mise en œuvre des ODD, la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) est appelée à jouer un rôle crucial dans le renforcement du rôle de l'ESS comme outil de développement économique local, en mettant l'accent sur l'objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), grâce à l'échange des connaissances,

du savoir, des pratiques, y compris la possibilité de créer des marchés de solidarité qui travaillent en réseau entre les pays confrontés à des problèmes semblables. Environ 85% de la population mondiale se retrouve dans l'hémisphère Sud, ce qui représente un défi de taille pour l'atteinte des ODD et de l'Agenda 2030.

Nous vous présentons ci-joint des articles qui contribueront à une réflexion sur la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

1. A. Sanogo, Coopération Sud-Sud : Le défi de garantir des biens et services adaptés, se développer ?

Le développement des capacités d'un pays ou une communauté à donner accès à tous ses habitants à des biens et services de qualité, doit être fonction des besoins et problèmes des personnes ainsi que des enjeux dans leurs environnements. Dans un tel processus, certains principes clés doivent prévaloir:

- Connaissance et respects des *besoins humains du moment, de préférence dans une approche par les droits humains (approche holistique et impacts durables)*
 - Echanges équilibrés et symbiotiques avec l'environnement
 - Accès aux savoirs et technologies adaptés aux *besoins humains du moment* et les besoins futurs
 - Participation effective de tous/(tes) les habitants (vivant dans le même terroir), dans la gestion de la cité.
-
- Connaissance et respect des besoins humains du moment.....

L'humain, c'est la personne humaine vivant, avec des droits, dans un environnement qui lui procure les biens et services. Dès lors, les questions essentielles de développement pour une communauté doivent être fonction de leurs besoins vitaux (pour le présent et l'avenir). Parmi ces questions, certaines prennent une place importante dans la situation actuelle des pays du Sud :

- Comment la population se procure de l'eau et la nourriture ? (Infrastructure, technologie)
- Est-ce que son environnement lui offre les services sociaux de base ? (Education, Santé, habitat, Culture, loisirs, culte, justice, liberté d'expression etc.).

Ces questionnements doivent nous permettre de comprendre et d'apprendre et d'innover sur les besoins humains de la communauté et les réponses idoines durables.

- Echanges équilibrés et symbiotiques avec l'environnement.

A ce niveau la coopération Sud Sud est très importante, du moment que les économies et des besoins humains présentent une certaine similarité. L'Environnement ici doit être vu sous ses deux formes principales : Politique (Droits, Devoirs encadrés par la loi) et Economique (Moyens de production et Marché qui soit fonction des besoins humains.

L'environnement économique nous interpelle sur quelle production pour quel marché ?

En prenant le cas du Mali et du Sénégal, deux pays du Sud à économie (culture et technologie) et besoins humains presque similaires, le développement des biens et services doit être concertée, harmonisée et complémentaire entre les deux marchés, de façon à tirer le maximum de profit des avantages comparatifs des deux économies.

Exemple : Le Mali est gros producteur de bétail et le Sénégal à un tissu industriel plus en avance, comparé au Mali. Dans ce cas, le développement de services complémentaires et interdépendants peut être bénéfique pour les deux économies.

Le Mali met sur le marché sénégalais (s'il est demandeur) des peaux, cuirs et viandes et en retour le Sénégal développe des usines de transformation et met les produits finis (chaussures) sur le marché malien.

Donc s'établit une plate-forme (bourse) d'échanges mutuellement avantageuse et garantie

Des Partenaires extérieurs producteurs de technologies pourront assister les économies pour consolider cette plateforme

- Accès aux savoirs et technologies adaptés aux besoins présents et futurs

La formation des techniciens dans les deux Economies sus mentionnées doit être fonction des besoins humains (adoption de la formation scolaire). Tout comme la formation, les textes normatifs et les technologies importées doivent contribuer à consolider la production des biens et services. Ne pas prendre n'importe quelle technologie, sinon celle qui correspond aux niveaux des besoins des ressources humaines et la production. En clair les pays doivent (éviter d'importer les technologies et les ressources humaines qui les manipulent) importer des technologies adaptées intégrant des transferts de connaissances.

- Participation effective de toutes les personnes vivant dans le même terroir, dans la gestion de la cité. Il s'agit d'un renforcement de la gouvernance locale qui est aussi un facteur de stabilité globale. La participation fait appel à une forme très avancée de la décentralisation et une législation avantageuse du respect de la personne humaine et de tous ses droits sans discrimination aucun, et protectrice du développement socio - culturelle du terroir

Les pays du Sud font face à un double défi avec un impact négatif sur la coopération Sud-Sud :

- Le complexe de la culture de l'occident et la valorisation des cultures traditionnelles, entre autres l'entreprenariat collectif et la solidarité illustré dans les différentes formes d'organisations socioprofessionnelles ...
- La pauvreté monétaire des pays du Sud et leur grande richesse en matière première.

Avec ses atouts incontestables constitués par ses ressources humaines et naturelles et ses potentialités naturelles plurielles reconnues, les innovations pour le développement passent inévitablement par la coopération sud-sud.

Tout développement passe par le Sud- Sud ou est voué à l'échec.

2. J.B. Zett, Une coopération interuniversitaire Sud-Sud et Nord-Sud pour la promotion de l'Economie Sociale et Solidaire : Cas de l'université Ouaga II–Burkina Faso

Malgré les efforts et les bonnes performances réalisées dans les différents domaines d'activités dans lesquels elles opèrent, les entreprises d'économie sociale demeurent insuffisamment connues et valorisées. Le paradoxe est que certains acteurs du secteur, à l'image du « bourgeois gentilhomme » voudraient faire de l'économie sociale en ignorant que ce qu'ils font déjà relève précisément du domaine de l'économie sociale et solidaire.

Du côté de la coopération pour le développement, très peu de partenaires techniques et financiers y font explicitement recours ou lorsqu'ils le font, ils instrumentalisent ces structures en faisant abstraction des règles qui les animent et du système de valeur qui font leur originalité et leurs forces. Au niveau de la coopération bilatérale, la coopération belge est l'une des rares coopérations à avoir choisi de faire de l'économie sociale une des dimensions transversales de sa politique d'aide au développement, et partant un moyen de lutter contre la pauvreté. Pour preuve, la DGCD a élaboré une note stratégique « Economie sociale », la CTB fait de l'économie sociale un de ses axes d'intervention au Burkina Faso, la CUD soutient entre autres projets CIUF à l'université de Ouagadougou, le projet de Formation, d'Information et de Recherches-Développement en Economie Sociale (FIRDES) dédié à l'économie sociale.

Du côté de l'enseignement supérieur et de la recherche, les organisations d'économie sociale font rarement l'objet d'enseignement et de recherche au sein des établissements et centres d'enseignement supérieur tant au Burkina Faso que dans la sous-région. Pour parer à cette insuffisance, l'Unité de Formation et de Recherches en Sciences Economiques et de Gestion (UFR/SEG) de l'Université Ouaga II a mis en place avec le soutien de la Coopération interuniversitaire pour le développement (CUD) belge, le projet de Formation, d'Information et de Recherches-Développement en Economie Sociale (FIRDES) dédié à l'économie sociale. Ce projet a donné lieu à une formation professionnalisante en Economie et Gestion des Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire.

La problématique générale de la présente communication est d'analyser cette coopération interuniversitaire en ESS avec une attention particulière prêtée aux normes, procédures et structures institutionnelles qui ont permis de rapprocher les acteurs de l'ESS et les chercheurs pour une meilleure correspondance entre la formation et les besoins des acteurs de l'ESS.

La coopération Nord-Sud, outil traditionnel pour la recherche et la promotion de l'ESS à l'université Ouaga II

Les premières recherches de terrain en ESS à l'Université Ouaga II (1984 à 1986) ont été rendues possibles grâce aux financements de la convention de coopération entre l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques (aujourd'hui UFR/SEG) et la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Paris XII – Val de Marne. Elles ont été initiées par le Professeur Emérite Jacques Peyrega, de l'Université de Bordeaux IV en détachement à l'Université de Ouagadougou de 1979 à 1986. Jusqu'en 1986, l'équipe de recherche va se consacrer essentiellement à l'analyse économique des organisations coopératives au Burkina Faso et dans les pays du Sahel. Dès 1987, sous la direction du Pr Soulama, la problématique de la recherche va connaître une reformulation pour la rendre plus pertinente et plus adaptée aux réalités du Burkina et du Sahel. Le projet de recherche qui en découle porte sur les « Organisations Coopératives et de Type coopératif comme agents de développement socio-économique au Burkina Faso ». L'objet de recherche dépasse désormais le cadre de la coopérative stricto-sensu pour intégrer les autres formes d'action collective apparentées à la coopérative. Cet

ensemble fut désigné sous le concept d' « Organisations Coopératives et de Type Coopératif ». L'équipe de recherche va bénéficier du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) du Canada de son premier financement d'envergure pour exécuter ce projet de recherche.

Un nouvel effort d'approfondissement et d'adaptation de la problématique de recherche est entrepris en 1997, toujours à partir du cadre théorique socio-économique originel et enrichi des apports de la théorie économique récente dans le domaine de l'économie publique et de la nouvelle économie institutionnelle. C'est ce nouvel élan qui va bénéficier de l'apport de la coopération belge à travers le projet CIUF intitulé d'abord « Observatoire de l'Economie Sociale au Burkina Faso », puis par la suite projet de « Formation, Information et Recherche-Développement en Economie Sociale et Solidaire (FIRDES) ». Il a été conduit conjointement avec le Centre d'Economie Sociale de l'Université de Liège, le Centre de Recherches Interdisciplinaires sur les Innovations Sociales de l'Université de Louvain-La-Neuve et l'Institut d'Etude du Développement de l'Université de Louvain-La-Neuve.

L'équipe de recherche va être consolidé par la création d'un laboratoire de recherche : le Laboratoire d'Economie Publique, Sociale et Solidaire. Le LEPSS est un laboratoire de recherches du Centre d'Etude de Documentation, de Recherches Economiques et Sociales (CEDRES) de l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso. Il a pour objet d'entreprendre des recherches dans les domaines de l'Economie Publique, de l'Economie des Organisations et des Institutions, de l'Economie des Actions Collectives de Type Coopératif, Mutualiste ou Associatif. De manière concrète, le LEPSS s'intéresse aux formes d'action, de propriété collectives ou de cadres de décisions collectives que sont l'Etat et les organisations, les entreprises publiques et unités assimilées productrices de biens publics et collectifs, les entreprises d'économie sociale et solidaire (coopératives, mutuelles ou associations de toute nature), les entreprises d'économie populaire (secteurs informels et autres formes de productions solidaires) à leur histoire en Afrique, à leurs conditions d'émergence et de fonctionnement, à leur efficacité comparée, intra-sectorielle, nationale et internationale, aux pratiques émergentes, à leur potentiel de lutte pour la réduction de la pauvreté, aux facteurs explicatifs de leurs performances économiques, sociales et associatives. Le laboratoire s'intéresse également à l'analyse économique de l'efficacité comparée de ces modes d'allocation des ressources par rapport au marché.

Le LEPSS fonctionne sur la base d'un programme de recherche et de formation sur les Organisations Coopératives et de Type Coopératif dans les pays du Sahel en les situant dans une problématique plus générale, celle de l'analyse économique des organisations et des institutions. Il s'agit en particulier de montrer que l'Organisation Coopérative et de Type Coopératif est efficace en tant qu'unité de production de bien collectif et constitue un agent de développement socio-économique. Les Objectifs spécifiques sont :

- Élaborer et affiner les théories explicatives, en vue de comprendre l'émergence et le fonctionnement des formes d'organisations coopératives et de type coopératif ;
- Examiner les performances économiques, sociales et associatives ;
- Produire des outils d'aide à l'analyse, à la gestion et au management de ces types d'entreprise
- Constituer une base des données
- Inventorier et décrire, comprendre et expliquer, diagnostiquer et évaluer les Organisations d'Économie Sociale ;
- Produire et diffuser la documentation.

La coopération au niveau national et régionale dans le domaine de l'ESS comme résultante de la coopération interuniversitaire Nord-Sud

La première phase de coopération interuniversitaire (1998-2003) dans le domaine de recherche, a permis à l'équipe de l'UFR/SEG de se renforcer en ressources humaines, d'approfondir ses connaissances sur les réalités de l'économie sociale au Burkina Faso, de constituer une base de données

sur l'économie sociale au Burkina Faso, de réunir les matériaux suffisants pour entreprendre un enseignement de qualité.

Elle a permis à l'université Ouaga II de mettre en place une formation professionnalisante pour combler le déficit dans l'offre de formation universitaire dans le domaine de l'ESS et contribuer à la promotion de l'ESS pour la création d'emplois et à lutte contre la pauvreté.

Enfin, cette phase a permis aussi un rapprochement entre universitaires et acteurs de l'ESS au niveau national et sous régional à travers :

un premier séminaire international portant sur «économie sociale, développement et lutte contre la pauvreté » réunissant les parties prenantes universitaires et les principaux acteurs de l'ESS organisé en 2003 comme cadre pour une meilleure compréhension des organisations d'économie sociale et solidaire et de leur contribution spécifique au développement de nos sociétés. Ce cadre a été aussi une opportunité de débattre des facteurs de contreperformances des ESS et de leurs besoins en formation ;

l'organisation d'un colloque régional en 2006, portant sur « les dynamiques d'Economie Sociale et Solidaire en Afrique de l'Ouest et du Nord ». Le séminaire avait pour objet de réunir les compétences et les expériences diverses (praticiens, universitaires, chercheurs), provenant d'Afrique de l'Ouest et du Nord, dans le domaine de l'économie sociale avec une attention particulière aux contextes existants (décentralisation et développement local). Il entendait ainsi contribuer à la valorisation et la promotion des dynamiques d'économie sociale comme moyens efficaces de lutte contre la pauvreté et l'exclusion ;

des conventions établies entre le Laboratoire d'Economie Publique Sociale et Solidaire de l'UFR/SEG et nombre d'acteurs de l'ESS et des Ministères impliqués autour de la recherche, la formation et l'expertise ;

une coopération entre l'université de Kara et l'université Ouaga II pour la formation en ESS.

Perspectives de coopération sud-sud dans la formation en ESS

Un incontestable développement de l'ESS confronté à un déficit de l'offre de formation universitaire en Afrique au sud du Sahara

Les organisations d'ESS (coopératives, groupements villageois, associations villageoises, associations d'épargne et de crédit, mutuelles diverses, etc.) ont connu dans les pays d'Afrique au sud du Sahara un développement accéléré, avec pour objectif de fournir aux acteurs concernés des biens et services collectifs, en amont et en aval de la production. La crise de l'Etat providence, l'accroissement des besoins pour compte de la croissance et du développement, la non satisfaction des besoins fondamentaux d'alimentation, de logement, de santé et d'éducation de même que des droits sociaux et civiques ont remis plus que jamais à l'ordre du jour, la nécessité pour les acteurs économiques et sociaux de s'unir dans des cadres organisés et solidaires, pour mettre en œuvre des activités économiques ou entreprendre des actions de lobbying. Parallèlement, on observe actuellement, de vastes chantiers de développement dans lesquels les ESS sont perçues par les politiques publiques comme des alternatives de réduction de la pauvreté qu'il faut promouvoir et professionnaliser.

Ce développement de l'ESS fait face à un déficit important dans l'offre de formation des universités dans les domaines de la recherche l'ESS qui pourrait s'expliquer en partie par l'absence de ressources humaines spécialisées en ESS dans les universités africaines.

La nécessité d'une coopération Sud-sud dans le domaine de la formation professionnelle et doctorante en ESS

Au regard du contexte de développement des ESS en Afrique au sud du Sahara, il apparaît une nécessité d'œuvrer au développement d'un partenariat diversifiés entre universités et instituts supérieurs déjà engagés dans les domaines de la recherche et la formation en ESS et les autres universités intéressées dans la sous- région ouest africaine.

L'objectif d'une telle coopération est de renforcer les capacités des universités parties prenantes en ressources humaines compétentes dans le domaine de l'ESS, d'approfondir les connaissances sur les réalités de l'économie sociale, de produire des matériaux didactiques suffisants pour entreprendre un enseignement de qualité et de mettre en place des formations professionnelles diplômantes répondant aux besoins des acteurs.

Vu les ressources limitées des universités africaines, cette coopération pourrait prendre une forme triangulaire impliquant une institution internationale ou sous régionale ayant intéressée par la promotion des ESS, des universités et/ou instituts africaines offrant des formations dans le domaine de l'ESS et des universités demandeuses. Cette formule pourrait même impliquer des universités du Nord dotée d'une tradition dans les domaines de la recherche et de la formation afin d'enrichir l'expérience.

Une coopération basée sur les chantiers de développement de l'ESS actuels

Elle pourrait aussi se fonder sur certains chantiers de développement de l'économie sociale en cours dans les économies africaines, notamment celui de l'assurance maladie universelle dans lequel la mutualité est appelée à se développer. Dans cette optique, il s'agira de construire une coopération universitaire Sud-Sud dans le domaine de l'offre d'une formation diplômante, opérationnelle orientée vers les mutuelles de santé afin de faire face au déficit de compétences dans ce secteur en émergence.

3. C. Sarr¹, Séminaire International Préparatoire AU IVème FMDEL2: «Rôle de l'ESS et de la CSST dans le processus de développement du Sénégal : Quelques bonnes pratiques»

I. Contexte socio-économique du Sénégal.

La population du Sénégal est estimée à 13.508 millions d'habitants. Les moins de 15 ans représentent 42.6% alors que les personnes âgées de 60 ans et plus comptent pour 5.2% de la population totale, ce qui implique un rapport de dépendance de l'ordre de 86%. Le pays a entamé sa transition démographique avec la baisse de la fécondité (6.4 en 1986 contre 5.0 par femme en 2011) et l'importance de la population en âge de travailler. Plus de la moitié de la population du Sénégal réside en milieu rural (56%) et plus de la moitié des citadins (53.7%) vit dans l'agglomération urbaine de Dakar. Ce phénomène se renforcera avec le temps au détriment de la population agricole, accentuant du coup l'exode des jeunes et des femmes actives vers les villes. Le Sénégal membre de la communauté internationale est engagé dans la réalisation de l'agenda 2030.

Au Sénégal, une personne sur cinq travaille à plein temps, en plus du sous-emploi important en milieu rural, d'où un taux de dépendance élevé qui se traduit, entre autres, par une pression constante sur les individus qui travaillent et qui courent ainsi le risque de basculer dans la pauvreté monétaire. Partant, les citoyens, travailleurs et organisations de la société civile en marge des politiques sont conscients du fait que l'interaction ESS et CSST est fécondante de bonnes pratiques en matière d'alternatives soutenables pour ce qui concerne la prise en charge correcte des besoins des plus pauvres et des plus vulnérables.

II. Rôle de l'Économie Sociale Solidaire et de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le processus de développement du Sénégal.

- Le modèle coopératif et mutualiste.

Dans ce registre, nous pouvons recenser les coopératives d'habitat et les mutuelles de santé.

* La coopérative d'habitat : Avec le phénomène de l'urbanisation croissante, allié à la paupérisation des masses, le renchérissement des coûts de construction des logements, et la marginalisation de certaines catégories de la population sénégalaise, l'option coopérative est devenue une alternative crédible pour l'acquisition d'un logement. Aussi dans la région de Dakar, on a assisté à un boom dans la création de coopératives d'habitat qui aujourd'hui se situeraient aux environs de 600, regroupant toutes les catégories de travailleurs.

* La mutuelle de santé : ce type d'organisation constitue un instrument prometteur pour notamment, développer le système d'assurance maladie et, au-delà, contribuer à l'amélioration des conditions de santé des populations les plus modestes par le biais d'un système d'entraide et de solidarité en vue d'une prise en charge des soins de santé. D'où un développement spontané et progressif du système mutualiste au Sénégal avec environ une centaine de mutuelles fonctionnelles. Un exemple de CSS nous est fourni

¹ Contribution de M. El Cantara SARR, Secrétaire Général du Syndicat des Inspectrices et Inspecteurs de l'Education Nationale du Sénégal (SIENS).

² Forum Mondial du Développement Economique Local - Du 20 au 22 Juillet à Praia (Cap-Vert)

dans ce cadre par la signature d'une convention de partenariat en 2016 entre la Mutuelle Générale du Personnel des Administrations Publiques au Maroc (MGPAP) et la Mutuelle de Santé des Agents de l'État au Sénégal (MSAE) en vue de promouvoir le rôle et la place de la mutualité dans l'ESS dans les deux pays et d'élaborer des projets au profit des populations dans le cadre de la couverture maladie universelle.

- Les stratégies individuelles et collectives innovantes, productrices de dynamiques soutenables. Une expérience innovante : cas de Ndem et Ngagam.

A Ndem, petit village situé à 120 km à l'est de Dakar, dans la région de Diourbel, se vit une expérience intéressante en matière de commerce équitable dans le cadre d'un projet porté par la Fédération des *Artisans du monde* et l'ONG des villageois de Ndem et la *Fondation de France* dans le cadre du programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (PAFAO). La mission que s'est assignée l'ONG des villageois de Ndem est de créer les conditions propices à retenir dans leur village les habitants. Le maraîchage agro écologique prend en charge cet objectif principal tout en répondant à plusieurs enjeux qui se posent dans la zone :

- Créer des perspectives économiques et dynamiser le marché local: Une formation en agro écologie et techniques de conservation des fruits, légumes et céréales au profit de femmes et d'hommes de Ndem et Ngagam a permis de produire une gamme de produits commercialisés au niveau local;
- Encourager des dynamiques sociales de concertation et d'éducation : Une filière d'économie sociale solidaire s'organise avec une importante concertation entre acteurs sur la base d'un système de tontines, bien connu au Sénégal. Par ailleurs, un membre de l'association a été formé à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale par *Artisans du monde* (ADM) et d'autres membres d'*Eco-jeunes* dans les thématiques du commerce équitable, l'agro écologie... La problématique de la gestion des déchets est aussi prise en charge dans le cadre du projet et commence à induire un changement de comportement des villageois.
- Améliorer l'état nutritionnel : L'activité permet de donner envie de consommer d'autres produits, fabriqués localement. Cette expérience qui sera amplifiée dans une autre localité devra permettre aux futures générations de produire et consommer autrement.

La CSI-Afrique creuset de coopération Sud Sud et Triangulaire pour un développement humain soutenable :

Le projet « *Soutenir l'action syndicale en matière économique pour faire du travail décent une réalité en Afrique* » est initié conjointement par l'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale (CSI-Afrique)³, avec deux syndicats français, la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) et la Confédération Générale du Travail (CGT) et cofinancé par l'Agence Française de Développement (AFD). Ce projet en faveur de 25 des organisations syndicales de 7 pays d'Afrique francophones (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo) mène dans un cadre intersyndical des activités de recherche et/ou des campagnes pour plaider en faveur d'une protection sociale pour tous dans leurs pays.

A noter que dans ces pays, tout comme dans la plupart des pays africains, l'ambition de garantir une protection et une promotion sociale à l'ensemble de la population, notamment aux catégories les plus défavorisées est loin de contribuer à créer les conditions favorables à une consolidation de la solidarité au sein des populations, d'où la nécessité de mettre en place des cadres et stratégies idoines permettant de pousser les gouvernants à des actions concrètes en vue d'améliorer les réalités des systèmes de

³ Dont est membre la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal/ Forces du Changement (CNTS/FC), centrale à laquelle est affilié le SIENS.

protection sociale en Afrique et permettre ainsi aux couches les plus défavorisées de bénéficier du minimum de protection pour mener une vie plus ou moins décente.

Dans cette perspective, il est tout aussi nécessaire d'œuvrer à un développement de partenariats et de synergies avec des réseaux existants au niveau africain et mondial afin de promouvoir, de mutualiser et capitaliser les bonnes pratiques pour ainsi affiner les approches en matière de lutte pour l'accès décent aux droits sociaux, économiques et culturels.

4. A. Kanikadan et C. Silva, Renforcement du Réseau de Coopération Sud-Sud et Triangulaire dans les Pays Lusophones (CPLP) sur L'ESS : Bilan et Propositions de Lignes D'orientation

O modelo de desenvolvimento pautado estritamente no crescimento econômico vem sendo amplamente questionado nas últimas três décadas, sobretudo, após as experiências neoliberais dominantes a partir dos anos 1990. De um modo geral, essa crítica integra profundamente as esferas econômica, ambiental e sociocultural. Na esfera econômica, salienta-se que, ao invés da esperada redução das desigualdades e pobreza, houve maior concentração do poder econômico e crescimento da exclusão social (CHESNAIS, 1996; HIRST, 1998; MOREIRA, 2000; ARAÚJO, 2001). A esfera ambiental remete ao esgotamento de recursos naturais não-renováveis e à degradação ambiental resultantes da super-exploração e da poluição causada pelas atividades industriais. A esfera sociocultural refere-se ao fato de tal concepção de desenvolvimento pressupor e impor modos de vida pouco atentos aos anseios das pessoas e aspectos socioculturais, como noções particulares de boa vida e desenvolvimento (SAHLINS, 1997).

A crítica a essa noção de desenvolvimento provém de outras linhas de pensamento, identificadas genericamente como pós-desenvolvimentistas, que questionam a centralidade da economia como princípio organizador da vida social. Nesse sentido, autores como Arturo Escobar (2005) atentam para a necessidade de se 'revalorizar' as culturas, isto é, os conhecimentos e as práticas locais, as vozes e as preocupações daqueles que devem se beneficiar diretamente do desenvolvimento. Trata-se de articulá-los aos conhecimentos tecno-científicos, criando diferentes discursos e representações, novas práticas de saber e fazer que definem o desenvolvimento, com o intuito de "construir mundos mais humanos", cultural e ecologicamente sustentáveis.

Nesta perspectiva, as redes de cooperação internacionais desempenham um papel fundamental na construção de uma nova concepção de desenvolvimento, baseada em maior participação social, solidariedade e autonomia, envolvendo culturas e saberes que se entrelaçam buscando encontrar o fio condutor do desenvolvimento humano de seus povos.

No ano de 2015, por ocasião do Seminário Internacional, Desenvolvimento e Economia Solidária nos países Lusófonos e da Integração Sul-Sul, realizado pela Incubadora Tecnológica de Economia Solidária, foi elaborada uma carta compromisso e de intenções para criação da Rede Lusófona de Desenvolvimento e Socioeconomia Solidária, cuja consolidação se deveu em Cabo Verde no ano de 2016 durante a realização do Seminário de Economia Social e Solidária abrangendo os países da CPLP e Triangular.

Para tanto, esta comunicação tem como objetivo situar o papel da universidade, através da Incubadora Tecnológica de Economia Solidária (INTESOL), no fortalecimento dessas redes de cooperação na construção coletiva das linhas que orientarão a busca de uma sociedade pautada em justiça social.

A Universidade e a Economia Social e Solidária

O conceito de Economia Social e Solidária está baseado num processo construtivo de desenvolvimento onde as iniciativas de produção e de consumo conscientes surgem em contraposição àquilo que é pregado pelo sistema capitalista tradicional.

Nos dias de hoje é um desafio para os centros de pesquisa, pastas governamentais em geral e

organizações não governamentais avaliar os programas sociais e suas ações. Isto pelo fato de estar aumentando a pressão por parte das comunidades nacionais e internacionais, e de modo geral por todos os atores envolvidos em atividades de cunho social, os quais vêm reivindicando cada vez mais transparência e participação na elaboração, execução e avaliação dos programas dessa natureza.

A primeira batalha que a economia solidária vem travando são as dinâmicas impostas pelo sistema capitalista, e a comunidade acadêmica não pode e nem deve estar a margem deste desafio. Em função da necessidade de cooperativismo das ações produtivas, a "ciência" tem o papel de aglutinador e fortalecedor de iniciar e incentivar atividades solidárias. Aliada a essa questão, a extensão como fator primordial na relação com a sociedade exerce papel fundamental na orientação e disseminação de ações cuja articulação de saberes vai permear todo fazer, contribuindo para que o ensino se qualifique abrangendo uma dimensão social pautada na leitura da realidade.

O estudioso Paul Singer, desde a década de 1990 já fazia referência a incubadora de cooperativas nas universidades públicas, e o papel dessas em auxiliar de alguma forma a absorção da mão de obra local, como alternativa de emprego para as populações vizinhas aos centros de pesquisa e ensino. O exercício das incubadoras pode ser visto como uma forma ativa contrária aos "bolsões de produção científica", por contribuírem no aumento e na manutenção da inclusão social em vários aspectos, e dentre eles o social, o cultural e econômico. Sendo assim, as universidades como atores dentro do modelo solidário agem à medida que desenvolvem as pesquisas, as ações de extensão e agregam disciplinas relacionando-as com a realidade e as compartilham com a sociedade. Refere-se., especialmente, à contribuição do papel social que deve exercer as universidades em relação à cidadania.

Nessa lógica, a economia social e solidária como ponte de saberes vem contribuindo para a construção de um modelo de educação superior cuja dimensão abrange a indissociabilidade entre o ensino, a pesquisa e a extensão, entendendo, para tanto, que a relação universidade e sociedade deve possibilitar espaços de aprendizagem e de responsabilidade social. As incubadoras tecnológicas como parte integrante dessa ação assumem papéis que buscam associar uma educação transformadora e crítica, que contribua com a leitura do mundo.

Importância da cooperação sul-sul e triangular

Na agenda política externa dos países em desenvolvimento enfatiza-se na cooperação estratégica denomina Cooperação Sul-Sul (CSS), por intermédio das organizações internacionais e multinacionais. Esta cooperação acontece nos mais diversos espaços, através dos projetos de financiamento e cooperação técnica entre os Estados, ONG, organizações filantrópicas, envolvendo as áreas de saúde pública, educação, intercâmbio universitário, meio ambiente, desenvolvimento agrícola, cooperação tecnológica e desenvolvimento científico, gestão pública entre outros (MILANI, 2012).

A ideia de uma cooperação sul-sul considera que os países possam atuar através da cooperação bilateral facilitando as relações entre os Estados envolvidos na resolução de problemas políticos, econômicos, e sociais em comum por meio dos fundamentos da identidade compartilhada, pois esses países são considerados como ex-colônias, tem mesma experiência histórica e nível econômico, forças comuns e interdependências.

A Organização Internacional do Trabalho (OIT) vem desenvolvendo o conceito de Cooperação Sul-Sul e triangular (CSST), “definida como a colaboração entre dois ou mais países em desenvolvimento, frequentemente apoiada por parceiros tradicionais, orientada pelos princípios da solidariedade e não condicionalidade, e centrada na implementação de modelos de desenvolvimento inclusivo e distributivo que são impulsionados pela demanda” (CIF/OIT, 2017).

Considerações Finais:

Considerando as ideias aqui apresentadas, ressalta-se o papel que a universidade pode desempenhar no apoio às estratégias que solidifiquem essa cooperação. É o caso da Intesol, que já vem atuando em Cabo Verde, inclusive na incubação de uma incubadora multiuniversitária e apoiando as ações do CITI Habitat desde esse período. A INCUBESS é fruto de vários debates nessa cooperação.

Iniciativas desta natureza vem exercendo papel preponderante no fortalecimento da cooperação Sul-Sul, a universidade tem um papel que deve ser valorizado e, as iniciativas das organizações não-governamentais como CITIHabitat são instrumentos que podem viabilizar o desenvolvimento de uma gestão social junto a diversos grupos sociais e serem replicadas em outros países.

Nessa linha de raciocínio, a Universidade da Integração Internacional da Lusofonia Afr-Brasileira (Unilab), através da Incubadora Tecnológica de Economia Solidária (Intesol), pode se figurar como um agente de representação social para o fortalecimentos das ações tendo em vista que congrega docentes e discentes dos países da CPLP e, vem em suas missão relacionando a possibilidade de contribuição ao desenvolvimento dos respectivos países parceiros.

5. J. Pinto Tioló, : O contributo da ESS e a CSST no processo de desenvolvimento de São Tomé e Príncipe

Considerações gerais

São Tomé e Príncipe, país insular com cerca de 200.000 habitantes(54,2% com menos de 25 anos-INE 2012), 1001 Km quadrados, situado no Golfo da Guiné. A sua economia é impulsionada principalmente pelos seguintes sectores : Comercio a grosso e a retalho, hotéis e restauração, agricultura , exploração florestal, a pesca e a caça, transporte, armazenamento e comunicações, finanças, imobiliário, serviços as empresas e serviços das administrações públicas. O sector agrícola representa 17 % do PIB e emprega 60% da população activa (INE-2012). No sector agrícola destaca-se agricultura de rendimento, cerca de 75% biológico (cacau, café e pimenta) e de subsistência (banana, matabala, hortícolas, frutícolas). O sector de turismo está em crescimento e é virado essencialmente para agro turismo(Ilha do Príncipe na linha de frente-- reserva mundial da Biosfera).

A agricultura de rendimento tem como foco o modelo cooperativo, assente em empresas de economia social e solidária e congrega no seu seio cerca de 10.000 famílias. Essas organizações económica assentam-se no principio de economia mista(artigo 9º -nº1 e nº 2 da constituição política ,lei nº 1 de 29 Janeiro de 2003),conjugado com os articulados da lei de cooperativas em vigencia em STP. A lei cooperativa carece de atualizações.

Dos empreendimentos de Economia Social e Solidária destacam-se as seguintes cooperativas :

- CECAB/STP - cooperativa de Produção e exportação de cacau Biológico;
- CECAQ-11- cooperativa de produção e exportação de cacau de qualidade/ Biológica;
- CEPIBA-Cooperativa de produção de pimenta e baunilha/ biológica;
- CECAFEB- Cooperativa de produção e exportação de café biológico;
- Cooperativa nova Luz- Cooperativa de transformação de farinha de mandioca.
- Cooperativa de produção de farinha de mandioca- terreiro velho príncipe
- Coopa Fresco – Cooperativa de peixe fresco sob gelo
- Neste leque temos também algumas fundações e ONG que trabalhando com doações , implementam ações de solidariedade, ajudando o estado no desenvolvimento social e económico de São Tomé e Príncipe.

Papel da ESS e CSST no processo de desenvolvimento de STP

Aspecto Económico

17,4% da população empregada nesses empreendimentos. A partir dessas cooperativas , o país cria mais Valor Acrescentado Nacional (VAN) à exportação (preço FOB superior e diminuir conteúdos em importações).

Há uma transferência quase na totalidade (por volta de 75%) desse valor FOB versos os pequenos produtores / membros, portanto aumento da renda dos cooperativistas.

Um acesso durável aos mercados de exportação de nicho dando aos produtos um alto valor acrescentado.

Aspecto Social

Esse modelo tem permitido maior inclusão dos agricultores no processo decisório do seu próprio desenvolvimento e da comunidade em que está inserido.

Muitas das actividades de desenvolvimento comunitário é suportado com dinheiro desses empreendimentos, por exemplo : canalização de água, instalação de energia eléctrica nas casas dos membros, construção de cresches, reabilitação de trechos de estradas, apoio a actividades desportivas e culturais nas comunidades inseridas nessas cooperativas, apoio para construção de infra estrutura económicas , assistência medicamentosa, e actividades culturais e de lazer).

Aspecto técnico

No aspecto técnico essas cooperativas têm contribuído para generalizar o sistema e técnicas de produção « biológica ». Há um novo paradigma de produção no país, assente na agro ecologia, graças a contributo decisivo desse modelo de empreendimentos.

Da mesma forma tem contribuído para generalizar o modelo de transformação (baseadas sobre energia solar);

Em termo de gestão importa dizer que as cooperativas em alusão são auto geridas e tomam em conta toda uma política de proteção social e formação para cidadania. Há uma liberdade das pessoas trabalhadores se constituírem em sindicatos, espaço privilegiado para a defesa dos seus interesses.

Por fim, é notório um esforço para que os diversos empreendimentos se articulem entre si , buscando defender algo que lhes apoquentam em comum. Estamos a falar da questão ligadas a custos de exportação, as formações / intercambios que são constantes entre elas, melhoria da lei em vigor sobre cooperativismo e mesmo uma advocacia para inclusão e ou criação de leis direccionadas a esse modelo de economia, uma vez que são todas tratadas como empresas normais.

Por tudo isto a economia social e solidária tem tido um papel fundamental no crescimento económico e social de São Tomé e Príncipe.

Cooperação sul-Sul e triangular

A Cooperação Sul-Sul (ou cooperação técnica entre países em desenvolvimento), é actualmente um instrumento de política externa e de promoção do desenvolvimento internacional dos países em desenvolvimentos , criado no final dos anos 1970 e que vem ganhando crescente importância a partir dos anos 1990.

No que tange a empreendimentos de Economia Social e Solidária , São Tomé e Príncipe também recorreu a cooperação sul sul e Triangular para trilhar seu futuro.

Nesse sentido, pode-se destacar a cooperação com o Brasil, Cabo Verde ,Costa de Marfim ,Camarões, Madagascar , Equador, Libéria e recentemente o Perú.

No essencial essa cooperação tem traduzido na efectivação de intercâmbios para transferência de: know-how, tecnologias, boas práticas, lições aprendidas com o benefício das cooperativas.

É de realçar que o seu desenvolvimento teve origem , principalmente, nas parcerias público Privado (PPPs) estabelecidas (café, cacau, pimenta e piscarias). Os parceiros privados foram os impulsionadores, trazendo experiências e contactos de outros países.

6. H. Said, APRESENTAÇÃO: ESS e COOPERAÇÃO SUL-SUL TRIANGULAR NA GUINÉ-BISSAU

Especificidades locais, condicionam a existência de diferentes tipos de modelos de acordos, não muito diferente do modelo vertical, que pode ter como suporte experiência que ajuda a construir um modelo próprio, no caso da Guiné - Bissau, constata-se, que os acordos assinados são de varias ordens em diferentes domínios de intervenção, embora muito deles são assinados sem que próprios atores representativas das instituições do estado tenha o conhecimento dos factos, e também o factor instabilidade constante não ajuda, e a falta dos quadros técnicos disponíveis para ajudar em desenhar as prioridades

Constrangimento - A crise política vigente no país não favorece um bom funcionamento da cooperação Sul Sul e triangular, tanto na sua implementação assim como no âmbito de meios disponibilizados, por ter falta de mecanismos de controlo dos fundos e recurso humanos qualificados, isso é na gerência e na repartição dos fundos entre os financiadores e os beneficiários, a proveniência dos materiais que são utilizados na implementação dos projectos, que muita das vezes não são encontrados nos mercados o quando das necessidades urgentes. e também a maioria das vezes os próprios financiadores beneficiam a maioria dos fundos concedidos, desde as subvenções e na contratação dos técnicos contratados pelos financiadores. Falta de informação na divulgação dos resultados atingidos nas redes sociais e sensibilização das populações em matéria de nome que é dado as proveniências dos fundos e as estratégias de implementação e no seguimento e avaliação.

No âmbito institucional- Os assinantes dos acordos muita das vezes são feitos de mineiras isoladas, sem passar pela instituição encarregue para tal efeito e as instituições financiadoras só pensa em dar visibilidade as suas obras ou intervenções sem tomar em conta as necessidades dos beneficiários directos tal como China por exemplo e falta de clareza nas contrapartidas.

Constatação -No nosso entendimento assim como a nossa experiencia- não diferencia de modelo vertical, pensávamos ser um modelo diferente em aumentar a construção de novas alternativas, que os acordos de Sul Sul, deveria favorecer o desenvolvimento sustentável, que permite a maximização do investimento local, em vez de termos as visibilidades ao curto e médio prazos, embora em termos dos outros acordos tais como os se referem o investimento nas capacidade técnicas dos nossos recursos humanos podemos salientar que são resultados que hoje podemos ter como objectivos Alçando tais como os acordos com Brasil, Timor, UEMOA ...

Um outro factor que é complexidade organizacional como atrás citado os responsável não está incluindo muitas das vezes no processo e na definição de pertinência, falta de técnicos qualificados, para disponibilizar ou auditar as necessidades das comunidades beneficiárias directos.

O contexto institucional - Reflecte desde a criação de condições para viabilizar os objectivos, responsabilidades de partes e capacidades de levar ao cabo o processo no condicionalismo de trabalho, isto é outro a assina outro executa devido falta de estabilidade institucional, (mudanças constata das chefias e dos técnicos), isolamento dos técnicos influentes na matéria, que depois facilita grandes oportunidades para a corrupção.

Falta da visão e de prioridades ou bem os diagnósticos dos assinantes dos acordos, nos leva muita das vezes assinar só para assinar sem ter os planos e estratégias de execução bem claras, só para beneficiar uma camada, isso é (limitação de recurso), corrupção, na satisfação das preocupações adicionais. Aspecto de posicionamento político e falta de estratégias em conseguir impactos de longo prazo, em

muitos projectos implementados (seguimento e avaliação não tem tido em conta e não transparência dos mesmos)

Desafios económicos - que enquadram a familiaridade técnica com as tecnológicas, crescimento espaço de empoderamento dos atores internos (falta de capacidade de contrapartida) são grandes desafios internos.

Há outras potencialidades e limites que levam as mudanças sociais, tais como capacidade de intervenção pessoal, caso de Timor e Brasil, Cuba, Turquia, agora China e outros, na formação dos quadros técnicos, intervenção nas áreas de saúde, educação, agricultura, electricidade, Infra-estruturas rodoviárias, OGE, água saneamento básico, defesa e segurança, cidadania e outros...

Análise político - Uma análise claramente político sobre cooperação Sul Sul, no sentido de garantir o asseguramento cambio estrutural visíveis, tomando em conta Instituições, interlocutores políticos ou administrativos o publico alvo ou a comunidade, sempre visando limites de intervenção no âmbito de exercício da influencia política de participação social, de característica Sul Sul e Triangular.

No âmbito de execução conjunta- De ver o que realmente e como se realizara a co-responsabilidade e a co-animação que possam anular as desvantagens resultantes nas tentativas de imitação dos conhecimentos da realidade do elevado custo das motivações locais e preocupações adicionais (os doadores a beneficiar a maior parte dos fundos);

Embora essa cooperação deve ser um processo que combate directamente as causas da raiz da pobreza e raízes de subdesenvolvimento, formando as capacidade de empreendimento de acções concretas e capacidade política de incidir nos poderes instituídos a superação dos modelos tradicionais de assistencialismo, apoiando as comunidades e os jovens com acções a favor de mudanças sócias globais.

Conclusões finais - Cada vez mais, a Cooperação Sul-Sul e Triangular tem incluído investimentos estrangeiros diretos, acções de integração regional. Já a cooperação com países doadores que facilita iniciativas de Cooperação Sul-Sul são conhecidas como cooperação, mas a falta de transparência tanto dos doadores e assim como das nossas entidades governamentais, esta cada vez mais difícil ter um resultado positivo que possa contentar os beneficiários diretos, por causa dos factores acima referenciados.

Questões ligados com os acordos assinados que vou partilhar

Será que estes acordos oferecem uma alternativa ao superação modelo de assistencialismo vertical – não vir na minha terra

Será que este modelo permite ou oferece espaço para os autores possam ter um olhar critico e prospectivos das suas praticas e colocar em marcha acções ou processos para sua melhoria,

Será que essa cooperação obstáculos e as praticas e estratégias para atingir objectivos e de intercâmbio da experiencia real de saber fazer, se facilita adopção de matérias na base necessidades especificas.

Références

- ARAÚJO, A.M.C. Globalização e Trabalho: Uma Resenha da Literatura. BIB - Revista Brasileira de Informação Bibliográfica em Ciências Sociais, São Paulo, v. 52, p. 5-44, 2001.
- CHESNAIS, F. A mundialização do capital. São Paulo: Xama, 1996. 335p.
- CIF/OIT. Centro Internacional de Formação. Organização Internacional do Trabalho. Disponível em <<http://www.itcilo.org/pt/community/noticias/a-academia-sobre-cooperacao->

[sul-sul-e-triangular-abriu-ontem-no-campus](#)>, Acesso em 13 jun 2017.

- ESCOBAR, A. “El ‘postdesarrollo’ como concepto y práctica social”. In: DANIEL MATO (Ed.). Políticas de economía, ambiente y sociedad en tiempos de globalización. Caracas: Facultad de Ciencias Económicas y Sociales, Universidad Central de Venezuela, 2005. p. 17-31.
- [HIRST, P. Globalização em questão: a economia internacional e as possibilidades de governabilidade](#). Petropolis: Vozes, 1998. 364p.
- MOREIRA, R.J. “Críticas ambientalistas à Revolução verde”. Estudos Sociedade e Agricultura, Rio de Janeiro, v. 15, p.39-52, 2000.
- SAHLINS, M. “O ‘pessimismo sentimental’ e a experiência etnográfica: por que a cultura não é um ‘objeto’ em via de extinção” pt.1: Mana: *Estudos de Antropologia Social, Rio de Janeiro*, v. 3, n.1, p.41-73, 1997.

7. D.Niang, Coopération Sud-Sud et Economie Sociale et Solidaire

1 Qu'est ce que la coopération sud sud triangulaire?

La coopération sud sud peut être définie comme étant une collaboration entre deux ou plusieurs pays en développement et souvent soutenus par des partenaires traditionnels dans le respect des principes de solidarité, de partage et non de conditionnalité⁴. Elle est devenue incontournable dans les questions liées au développement économique et sociales mais aussi et surtout dans la lutte contre les inégalités.

2 Qu'est ce que l'ESS?

L'ESS quant à elle est définie selon un certain nombre de principes qui font de nos jours l'unanimité: il s'agit de la libre adhésion, lucrativité limitée, gestion démocratique et participative, utilité collective ou utilité sociale du projet, et mixité des financements entre ressources privées et publiques. La liberté d'adhésion constitue un principe fondamental de l'ESS en ce sens qu'il refuse la contrainte dans la constitution des membres ou du projet. Ce principe de liberté est intrinsèquement lié à celui de gestion démocratique et participative (*une personne, une voix*) qui implique l'égalité dans le fonctionnement mais aussi dans le mode de gestion.

3 Importance de l'ESS et de la coopération sud sud triangulaire

Traditionnellement, les pays dits du sud ont longtemps pâti de leur quasi absence dans le commerce international du fait d'une certaine concurrence qui leur est défavorable tant sur le plan du volume des échanges que dans les retombées économiques. Ce qui continue d'impacter le développement économique et social de même que l'augmentation des inégalités dans les pays du sud. La coopération sud sud et triangulaire et l'économie sociale et solidaire sont apparues comme des modèles de développement économique basées sur les principes de solidarité mais aussi d'inclusion dans les différents domaines de la vie. La coopération sud sud et triangulaire se réalise généralement sous la forme d'assistance technique en tirant profit des avantages comparatifs, de la complémentarité. Aussi, cette forme de coopération favorise le renforcement de capacité dans une approche multi acteurs en partageant des modèles de développement économique.

Face à la faiblesse des ressources internes et celle de l'aide au développement, la coopération sud sud triangulaire de même que l'ESS demeurent un outil efficace pour la lutte contre les inégalités. Ainsi, les pays partenaires ne sont plus cantonnés à jouer le rôle de fournisseurs en ressources naturelles et doivent être capables de gérer de nouvelles formes de développement économiques qui explorent des domaines innovants tels que prônés par l'économie sociale et sociale (*commerce équitable, tourisme solidaire, RSE, les énergies renouvelables...*)

En plus de ces aspects liés à la solidarité, la coopération sud sud et triangulaire favorise un partage d'expériences avec l'extension des réseaux, des communautés de pratiques et ainsi systématiser les différentes leçons apprises en vue de favoriser le développement inclusif axé autour du développement durable.

⁴ Voir à ce propos la définition fournie par Guy Ryder, 10ème Directeur Général du BIT.

4 Avantages et limites de la coopération sud sud triangulaire

La coopération sud sud et triangulaire se distingue des méthodes traditionnelles d'assistance et présente un certain nombre d'avantages parmi lesquels nous pouvons citer:

- ✓ la valorisation de l'autonomie des pays du sud;
- ✓ la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- ✓ le transfert de technologie de même que le renforcement des capacités;
- ✓ la coopération collective;
- ✓ l'amélioration du dialogue et de la communication entre les pays en développement...

Néanmoins, elle peut présenter quelques inconvénients qui sont liés notamment à une possible soumission ou une expansion d'un pays étranger au détriment de l'autre. En effet, dans le domaine du transfert de technologie, les pays du sud peuvent être moins autonomes et peuvent être sujets à l'invasion d'une forme d'économie peu soucieuse des principes de l'ESS relatifs au travail décent, à la responsabilité sociale des entreprises et au développement durable de façon générale. L'autre risque, même si c'est dans une moindre mesure, c'est la possibilité qu'un partenaire puisse transposer des modèles qui ne sont pas adaptés aux réalités du milieu mais aussi la difficulté relative aux coûts élevés des transactions comme plusieurs acteurs l'ont remarqué.

En outre, une certaine "colonisation conceptuelle" qui se manifeste par l'habillage de pratiques traditionnelles dans les pays du sud par des concepts venus d'ailleurs sans que cela puisse coller à cet environnement, peut également constituer un inconvénient majeur.

8. Y. SADIK, LE PARTENARIAT SUD-SUD ET TRIANGULAIRE : L'exemple des universités

Les pays du Sud ont demandé, appuyé et installé plusieurs formes de partenariat avec les pays du Nord touchant pratiquement tous les domaines et les secteurs. Des fonds non négligeables, des ressources humaines, des idées comme des énergies ont été mobilisés en vue d'améliorer l'existant et introduire les valeurs de la solidarité dans les relations entre Nations.

Néanmoins, ce type de partenariat, et malgré ses bienfaits n'a pas permis pour autant de construire des modèles de développement ad hoc qui prennent en considération les caractéristiques socioculturelles des pays du Sud sans parler de l'installation progressive de certaines valeurs défaitistes qui renvoient à l'image selon laquelle ces pays sont : de simples consommateurs des objets comme des idées conçus au Nord; des victimes historiquement et structurellement incapables de créer du nouveau et d'innover. Cette configuration a rendu le partenariat NORD SUD tel qu'il est mis en place pendant plusieurs décennies obsolète puisque ses chances de créer l'autonomie et l'espoir sont restées minces.

Aussi, la prééminence de la logique de « don » n'a pas favorisé l'émergence de projets de développement authentiques et appropriés dans les pays du Sud. Les acteurs locaux se sont, dans l'essentiel des cas, limités aux transferts des technologies, des outils et des logiques qui y affèrent.

Ainsi, le moment est arrivé pour interpellier ces schémas, faire le bilan et s'orienter vers le futur. Plusieurs tentatives d'installer une autre approche ont vu le jour pour favoriser une co-construction différente et innovante en matière de coopération. Les universités se sont placées en tête des institutions qui ont œuvré dans ce sens. Considérées comme un milieu de partage des idées, d'échange et de transferts des savoir, elles ont prôné des valeurs nouvelles qui pallient aux limites des expériences passées en matière de coopération.

L'exemple que nous citons ici est celui du partenariat modèle lancé par l'université Marien Ngouabi de la république du Congo (UMNG) et l'Université Mohammed V de Rabat, Royaume du Maroc (UM5). Dans le cadre d'un accord général signé depuis 1996 entre les deux pays, les deux universités se sont mis d'accord en 2015 sur le suivant :

- ✓ Échange d'enseignants, de chercheurs et de personnels administratifs
- ✓ Échange d'étudiants de niveau Master et Doctorat
- ✓ Réalisation de projets communs de recherche
- ✓ Organisation conjointe de stage, de séminaires et de colloques
- ✓ Échange d'informations scientifiques et techniques et de publications
- ✓ Préparation de thèse de doctorat en cotutelle

Ce qui est spécifique à cet accord par rapport aux accords habituels signés entre les organisations du Nord est celles du Sud ce sont justement les mots utilisés :

« *Les deux universités acceptent de prévoir dans leurs budgets respectifs les moyens nécessaires, et **de rechercher ensemble des financements complémentaires auprès des organisations nationales et internationales de coopération ou de recherche*** »

On voit bien le changement de vision qui attribue à chacune des parties une responsabilité de mobiliser les fonds nécessaires tout en les incitant à travailler ensemble et collaborer pour chercher les financements requis à leurs projets.

Ce partenariat a également introduit l'égalité dans les statuts des signataires. Le mot réciprocité remplace d'autre comme aide, soutien, etc.

« *l'échange d'enseignants, de chercheurs et de personnels administratifs s'effectue sur la base de **la réciprocité** et/ou selon les besoin* »

Le cas de ce partenariat, entre autres, nous donne une idée claire sur les gisements d'idées, de volontés et de perspectives qui se dessinent devant nous pour créer une réelle valeur ajoutée capable de doter notre capital humain de ses véritables capacités créatives et innovantes.

9. Y.SADIK, Les effets d'un projet pilote de coopération triangulaire sur l'engagement sociétal des universités au Maroc

Sous l'impulsion et en partenariat avec l'Université Mohammed V de Rabat, l'UNICEF et le réseau associatif « Carrefour Associatif » avec son homologue français Étudiants & Développement un projet d'accompagnement des collectifs d'étudiants au Maroc en vue de transmettre, sensibiliser et impliquer les étudiants dans des dynamiques associatives citoyennes et solidaires dans une perspective de développement durable. Le but étant la conversion de l'étudiant d'un simple consommateur de programmes universitaires en un consommateur (acteur) et une partie prenante de la chose citoyenne au Maroc, permettant ainsi de le transformer en une véritable force de proposition dans le processus sociétal.

Dans une sphère estudiantine labélisée comme 'citoyennement' vulnérable par la Banque mondiale, dans un contexte mondial où l'université se trouve plus que jamais dans l'obligation de dépasser ses paradigmes ancestraux, et, finalement, dans un contexte marocain où les dynamiques sociétales s'imposent avec acuité, l'université n'a plus d'alternative que de reconsidérer ses modèles et procéder à leur ajustement. Cet ajustement permettra de faire du champ estudiantin un des piédestaux majeurs du développement du pays et de l'université une université socialement responsable.

Ce contexte a poussé Carrefour Associatif, en partenariat avec des ONGs nationales et internationales, à mettre en place un **groupe de réflexion ad hoc** sur le champ communément admis comme étant le champ de la Responsabilité Sociale des Universités, dite RSU, tout en le conjuguant au contexte marocain.

Les travaux de ce groupe ont débouché sur la nécessité de « reconsidérer » ce champ de réflexion et d'action en y apportant des éléments de cadrage aussi bien théoriques que pratiques. D'où l'idée de mettre en place une stratégie claire et cohérente basée sur un état des lieux scientifique capable de comprendre les avancées et d'en déceler les enjeux contraignants. En effet, les membres du groupe de réflexion ont mis l'accent sur les ampleurs de la RSU tout en tablant sur une implication parlante des étudiants et ce, en prenant en compte les préoccupations suivantes :

- partir d'une définition partagée de la RSU et cerner sa place dans les textes régissant l'enseignement supérieur au Maroc ;
- identifier et mettre à profit les pratiques existantes au niveau d'universités marocaines s'inscrivant dans une démarche RSU et ;
- identifier les opportunités que la démarche RSU peut offrir dans le contexte marocain et les risques liés à sa non prise en compte.

L'on peut considérer que ce projet de réflexion sur la RSU au Maroc été lancé en janvier 2014 et s'étale sur deux phases : la première consistait à entamer un groupe de réflexion afin d'unir tous les acteurs disposant du potentiel de soutenir, favoriser, guider et reconnaître l'engagement associatif estudiantin et ; la deuxième a démarré en janvier 2015. Cette étape vise la poursuite de la réflexion en prenant en compte le travail engagé pour la réforme du système d'enseignement supérieur et les chantiers marocains entrepris en termes de régionalisation. Cette nouvelle phase permettra de scruter les recommandations déjà formulées et de démarrer la phase d'opérationnalisation d'une partie d'entre elles, par des activités de **plaidoyer et d'expérimentation** pour mettre au banc d'essai les recommandations prônées.

1. Au cours de la première phase, le groupe de réflexion avait réuni les parties prenantes du champ universitaire dont : des professeurs universitaires, des étudiants, des

associatifs, des chercheurs, des représentants d'établissement de l'enseignement supérieur public et privé et de quelques agences des Nations Unies. Le travail du groupe consistait à entreprendre une réflexion plurielle et participative sur la question de la RSU et sur la manière de la promouvoir dans le contexte marocain, avec un zoom typique sur la question de l'engagement associatif étudiant, ses apports pour les jeunes et la société, ses modalités d'exercice et les meilleurs dispositifs de sa promotion.

Les activités du groupe, qui se sont plutôt centrés sur les constitutifs de la RSU, ont permis au titre de cette première phase, d'énoncer maintes préconisations pour attiser les modalités de la RSU, notamment celles liées à l'engagement associatif des étudiants et la gouvernance universitaire, tout en se positionnant dans une optique d'ancrage territorial de l'Université.

2. Loin de prétendre la couverture de l'ensemble des attributs de la RSU au Maroc (exemple Carrefour associatif par la création de ce groupe de réflexion), et reconnaissant toutes les limites pouvant entraver sa mise au banc d'essai, ce partenariat a débouché sur un certain nombre de recommandations, à savoir :
 - ✓ inscrire la RSU au centre des préoccupations en matière de gouvernance universitaire ;
 - ✓ œuvrer pour la mise en place de la RSU en l'adoptant au niveau des textes qui régissent l'enseignement supérieur et par sa reconnaissance par les acteurs nationaux et territoriaux ;
 - ✓ développer, pour chaque université, un référentiel s'inscrivant dans la perspective de la RSU ;
 - ✓ repenser la place de l'étudiant au sein de l'Université ;
 - ✓ promouvoir l'ancrage territorial de l'université ;
 - ✓ impliquer l'Université dans les réflexions, débats et programmes en matière de développement local et régional ;
 - ✓ mettre en place une stratégie pour un partenariat durable entre les acteurs publics et privés du territoire et l'Université ;
 - ✓ valoriser les universités ancrées dans leur territoire et participant activement à son développement via un label, et par la diffusion et la prise en compte effective de leurs apports ;
 - ✓ soutenir l'engagement associatif des étudiants ;
 - ✓ Prendre en compte l'intérêt de la création d'un Observatoire de la Responsabilité Sociale des Universités par les pouvoirs publics.

Les actions de plaidoyer menées par les partenaires de ce projet ont permis d'agir concrètement sur deux principaux niveaux :

- a- Un premier niveau d'ordre pédagogique donnant lieu à la programmation des cours spécifiques RSU et Développement durable dans plusieurs filières en place ou en cours d'accréditation. Les professeurs et les chefs des départements ont été sensibilisés dans ce sens ;
- b- Un deuxième niveau était d'ordre opérationnel marqué par l'organisation des ateliers dédiés aux étudiants sur les questions relatives à l'engagement citoyen, associatif et au respect des valeurs et principes du développement durable. Une thèse de doctorat et deux mémoires de master ont été programmés tout de suite après cette expérience qui peut bel et bien faire l'objet d'une collaboration Sud-Sud avec des Universités africaines et dont le moteur serait les étudiants africains au Maroc qui constitueront des ambassadeurs du projet et de ses principes et ses valeurs.

Références bibliographiques:

- Balaudé, J.-F., « La responsabilité sociale des universités : une vision de l'université », mars 2013, EducPro.fr [En ligne]. URL : <http://letudiant.fr>
- Benjouad, A., « La Responsabilité Sociale des Universités : Expérience de l'université Internationale de Rabat », 2^{ème} édition des Rencontres Internationales de la RSO, Casablanca, 2015. URL : <http://rsoamaroc.org>
- COSEF Maroc, La Charte nationale de l'éducation et de formation, 1999.
- Danis-Fatôme, A., « La Responsabilité sociale de l'université (RSU) à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense » [En ligne], 2014. URL : <http://www.u-paris10.fr>
- El Ouazzani, A., « Pour une responsabilité sociétale des universités », *Economia* [En ligne], HEM, 2015. URL : <http://www.economia.ma>
- Harloe, M., Perry, B., « Repenser l'université sans la vider de son sens : engagements externes et transformations internes de l'université dans l'économie du savoir. », *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur* [En ligne], N°17, 2/2005, 31-45.
- Hénault, G.-M., « Pour une utilité sociétale et décisionnelle de la recherche en sciences de gestion? », Table ronde sur l'employabilité : Nouvelle mission de l'université, CIDEGEF/BECO, Novembre 2012.
- Mansouri, I., « La RSU à l'UH2C », 2^{ème} édition des Rencontres Internationales de la RSO, Casablanca, 2015. URL : <http://rsoamaroc.org>
- Schmidt, N., Renaudin, E., Perrin, F., et Sedoud, L., *Universités et Territoires : un état des lieux des pratiques en termes de Responsabilité Sociétale des Universités*, L'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités, 2013.
- Thöni E., Schneller. C., « Universitas and Knowledge Societies. Knowledge Societies: Universities and their Social Responsibilities », 2nd Asia-Europe Education Workshop, Innsbruck, Austria, June 2011. Co-organisé par the Asia-Europe Foundation's ASEM Education Hub et l'Université d'Innsbruck, 2011.
- UNESCO, Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur pour le XXI^e siècle : vision et actions, 1998.

10. E. KAMDEM⁵, Le Défi panafricain dans la mise en œuvre des ODD : le paradigme d'une nouvelle gouvernance économique ancrée sur la concertation, participation et partenariat entre les acteurs et la coopération Sud-Sud et triangulaire

Introduction :

L'une des difficultés majeures de mise en œuvre des ODD en Afrique vient du fait que certains piliers prioritaires pour le continent tels que la culture, la législation et la politique n'ont pas été suffisamment pris en compte dans leurs formulations. A cela vient s'ajouter une économie extravertie, avec une gouvernance non appropriée, une faible coopération Sud-Sud et un espoir sur la coopération triangulaire qui se substituerait à la vieille coopération Nord-Sud faisant de l'Afrique le **continent** fournisseur des matières premières bon marché pour l'industrie de l'occident.

Cette communication va aborder brièvement :

- Le Défi panafricain dans la mise en œuvre des ODD.
- Le paradigme d'une nouvelle gouvernance économique ancrée sur la concertation, participation et partenariat entre les acteurs
- Cadre conceptuel pour une charte africaine de Développement concerté, décent et durable
- La coopération Sud-Sud et triangulaire

1. Le Défi panafricain dans la mise en œuvre des ODD.

L'Afrique a tout d'abord le fait que la conception n'a pas pris suffisamment en compte certains volets. En effet un développement durable en Afrique doit tenir compte de certaines particularités notamment sur le plan juridique. Exemple en Afrique, en matière d'héritage on remplace un droit coutumier « unificateur » de la famille du fait de non partage des biens du défunt par un droit « diviseur » de la famille qui exige le partage de l'héritage. Si l'on veut une durabilité, il faudra bien réintégrer l'indivision des biens d'héritage. Il en est de même de mode de gouvernance politique ;

2. Le paradigme d'une nouvelle gouvernance économique ancrée sur la concertation, participation et partenariat entre les acteurs : le Concertalisme

La préoccupation pour une économie plus adaptée à l'humain est une constance actuelle. Pour contribuer à la recherche d'un système plus adaptée aux humains nous avons conçu une théorie d'où découle un système économie

⁵ Le Pr Emmanuel KAMDEM est Secrétaire général de l'Institut Panafricain pour le Développement, Recteur de l'Université Africaine de Développement Coopératif, membre de la Chaire UNESCO à l'Université de Aix-en-Provence, membre honoraire du Forum des économistes marocains et ancien Haut fonctionnaire international spécialiste principal des questions coopératives au Bureau International du travail à Genève.

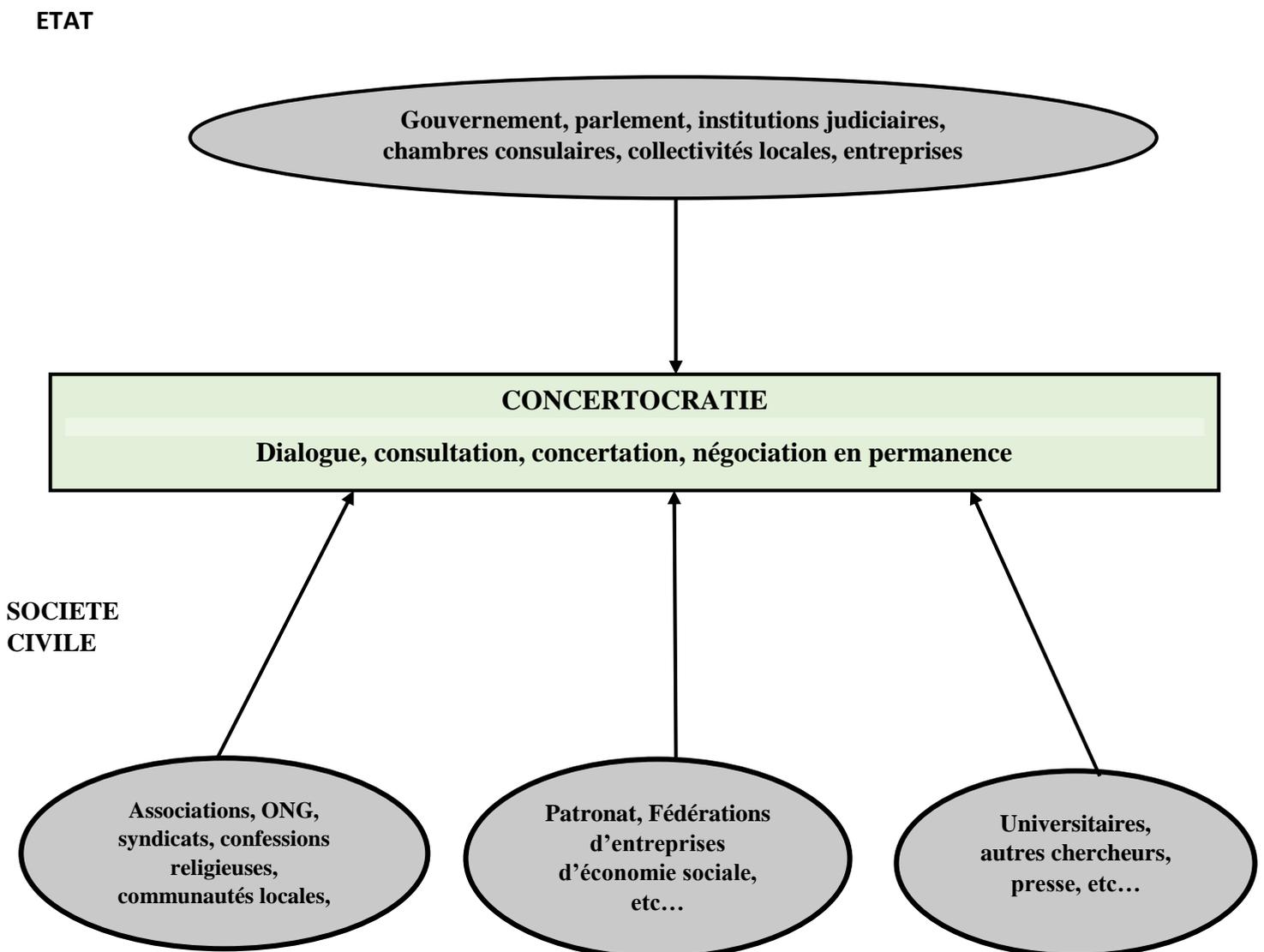
2.1. Théorie de la concertation.

Nous sommes d'avis que réaliser un développement durable sur le plan économique, social et environnemental ne se fera efficacement que grâce à des concertations à tous les niveaux, notamment politique, économique et de gestion. C'est en ça qu'intervient la théorie de la concertation que nous formulons comme suit : « **Pour tout groupe d'acteurs, une décision issue de la concertation motive plus qu'une décision unilatérale** » La théorie de concertation fonctionne comme la théorie des jeux qui aboutit à la situation de donnant-donnant et de gagnant-gagnant. La concertation est l'interaction décisionnelle la plus motivante pour les humains; Il faut savoir qu'à travers la communication on informe les autres sur ce qu'on aura décidé, qu'à travers la consultation on tient compte du point de vue des autres pour décider, alors qu'à travers la concertation on décide ensemble et devient coresponsable. Il est urgent d'appliquer cette théorie à la politique, à l'économie et à la gestion si l'on veut vraiment assurer un développement économique, social et écologique durable.

2.2. Théorie de la concertation appliquée à la politique : La concertocratie

La concertocratie est un système de gouvernance politique qui garantit la participation effective et permanente de tous les acteurs concernés dans le processus de prise de décisions ainsi que de leur mise en œuvre, à travers le dialogue et la négociation. Toute dictature, y compris la dictature de prolétariat doit être évitée. Dès lors la concertocratie ou la démocratie participative permanente s'avère être une puissante arme politique à laquelle cherchent à s'atteler des acteurs à la recherche de la légitimité. Mais elle est aussi de plus en plus exigée par la société civile qui veut participer à la prise de décisions la concernant ainsi qu'à leur mise en œuvre. La concertocratie se distingue de la démocratie (qui en est un élément) en ce sens qu'elle ne se limite pas à une élection pour légitimer son pouvoir, mais à la concertation permanente des toutes les parties prenantes dans la gouvernance.

Figure 1. Représentation schématique simplifiée de la concertocratie

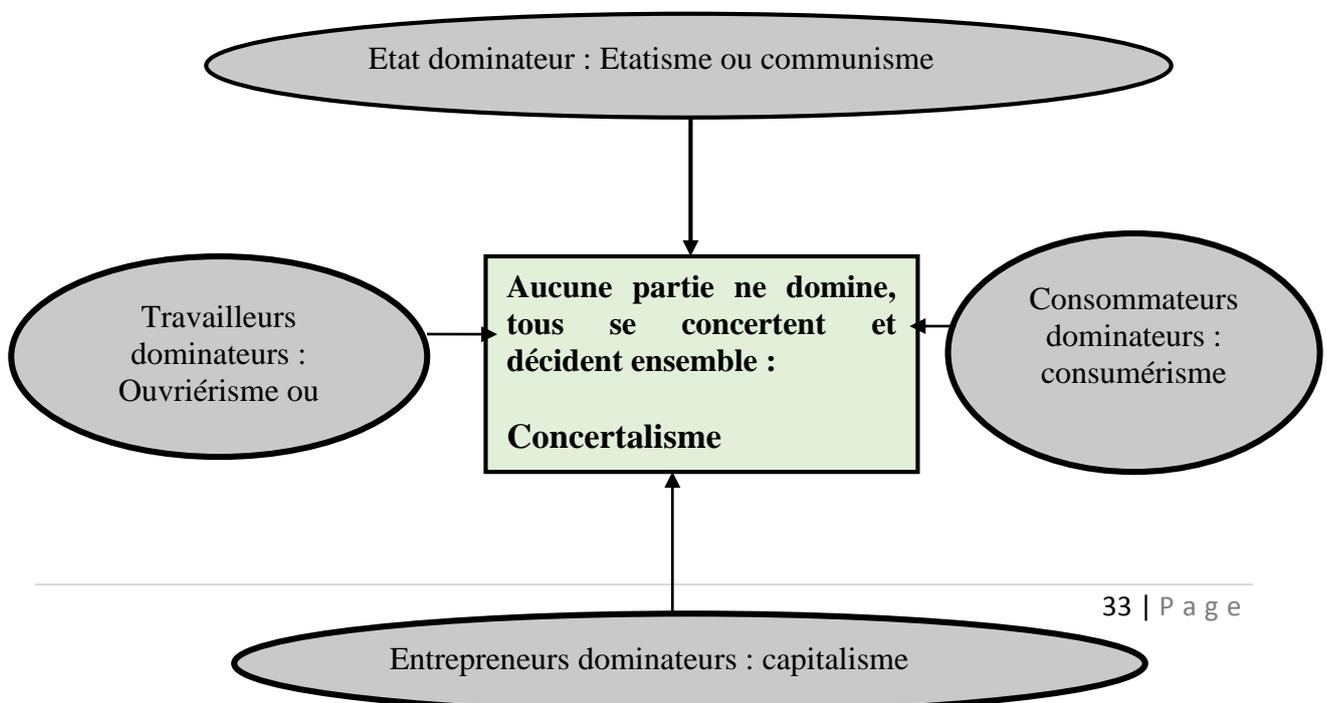


La concertation peut être bilatérale ou multilatérale selon le degré de l'implication de différentes fractions de la société civile. La concertocratie met l'accent sur la façon de gouverner, plutôt que sur le comment arriver au pouvoir. On peut arriver au pouvoir par hérédité comme dans la monarchie, par élection comme dans la république, par la force comme dans le cas de putsch, or on a vu des monarques se concerter en permanence avec la société civile et des présidents élus démocratiquement devenir dictateurs. Dans certains pays du monde, où le pouvoir est confisqué par un élu, le coup d'Etat reste parfois le seul moyen d'arriver à la concertocratie. La concertation dans le cadre de la grenelle de l'environnement en France est une négociation multipartite associant le gouvernement français, et les acteurs sociaux (syndicats, ONG, etc.) constitue une pratique de la concertocratie en France. Par contre, l'absence de la concertation autour de la loi « contrat premier embauche » « loi CPE » qui a engendré en 2006 une forte mobilisation des mécontents au point d'arriver à son retrait après promulgation est un exemple d'acte anti-concertation.

2.3 Théorie de la concertation appliquée à l'économie : le concertalisme.

Le concertalisme est un système de gouvernance économique dans lequel les acteurs (Etat, entrepreneurs, travailleurs et consommateurs) participent en permanence à la prise des décisions dans lesquelles ils sont directement ou indirectement concernés. Il y a une évidence que ni le marché à lui seul, ni le plan à lui seul n'est capable de conduire l'économie à la satisfaction des besoins d'une large majorité des humains. Ainsi ni le socialisme, ni le capitalisme qui prône chacun la domination unilatérale n'a pu permettre un développement équitable. Il est curieux de constater que c'est dans le monde dit démocratique que domine le capitalisme, un système antidémocratique par excellence puisqu'il pratique le principe d'une action une voix, privilégiant ainsi la primauté du capital sur l'humain. Le concertalisme est un système économique qui fait appel à l'équilibre entre les quatre groupes d'acteurs que sont : l'Etat qui assure les fonctions régaliennes, les entrepreneurs qui prennent les risques calculés d'investir dans les affaires, les travailleurs qui offrent leurs mains d'œuvre et les consommateurs demandeurs des biens et services produits. A l'heure de la nouvelle technologie de l'information, l'usage de la concertation est facilité. La pratique du concertalisme nécessite par ailleurs un même niveau de connaissance et d'information des parties prenantes, conditions réalisable actuellement compte tenu du niveau d'éducation dans les Etats africains aujourd'hui.

Figure 2. Schéma simplifié du concertalisme.

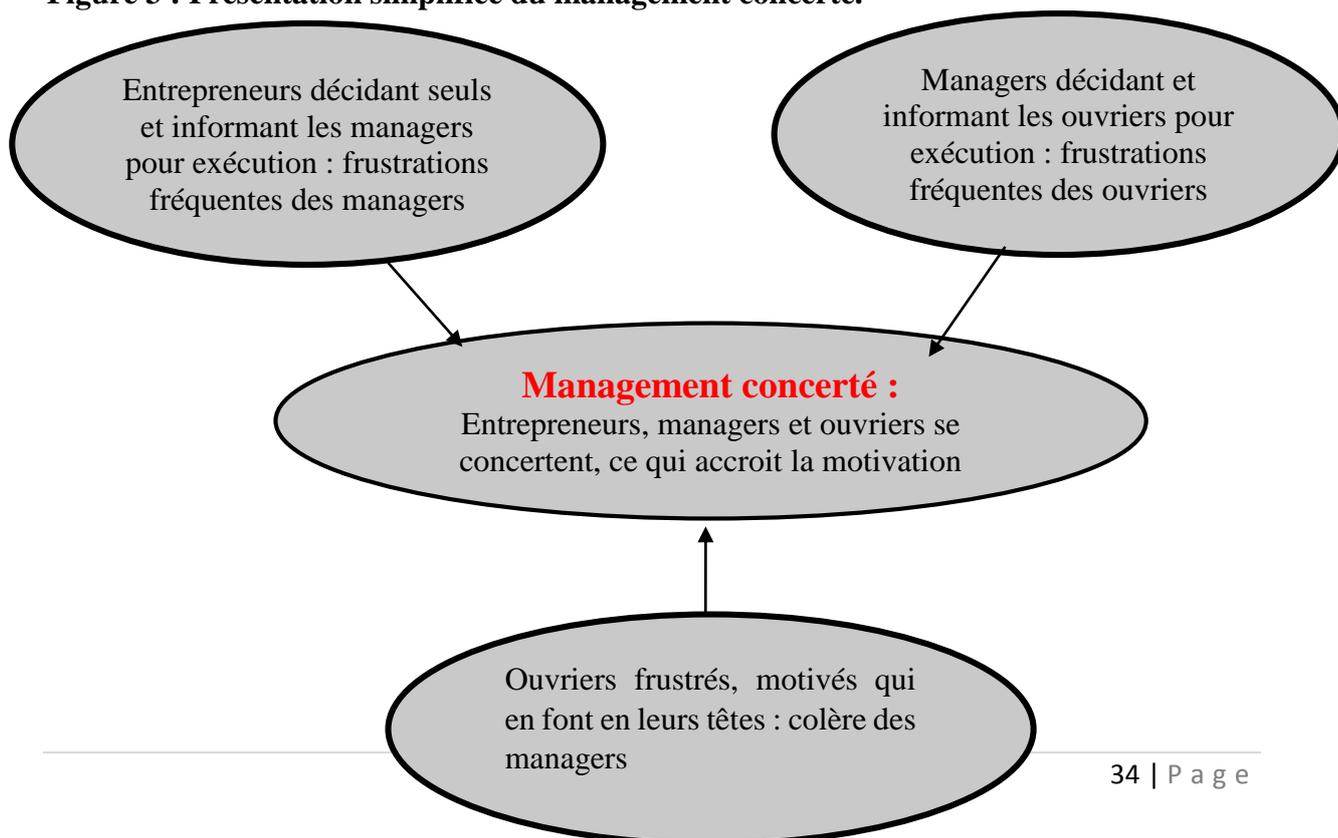


On constate de nos jours que tous les acteurs sont organisés : l'Etat avec ses institutions (Gouvernement, parlement, pouvoir judiciaire, Conseil économique et social), les travailleurs organisés en syndicats, les entrepreneurs regroupés en patronat, et enfin les consommateurs organisés en associations des consommateurs. Chaque groupe d'acteur cherche à défendre ses intérêts et faire valoir ses droits. Dans la logique de concertalisme, le Conseil économique et social qui devrait être composé des représentants du gouvernement ayant du poids sur l'économie (en occurrence la banque centrale), des représentants des syndicats, des patronats et des associations des consommateurs, et deviendrait le quatrième pouvoir avec l'habileté de décider et non seulement d'être une chambre dont le rôle est limité à une fonction de consultative. Mais la concertation dans la politique et dans l'économie doit être complétée par la concertation dans l'entreprise.

2.4. La théorie de la concertation appliquée à la gestion : la gestion concertée.

La gestion concertée est une gouvernance d'entreprises dans laquelle les trois groupes d'acteurs (entrepreneurs, dirigeants techniques et ouvriers) se concertent en permanence pour la planification qui consiste à définir les buts de l'entreprise et à élaborer des plans d'action pour les réaliser, l'organisation qui consiste à distribuer le travail à chaque individu et organiser les relations entre les individus et les groupes pour exécuter ce travail, la direction qui permet de transmettre les messages nécessaires à la réalisation effective du travail et le contrôle permettant de comparer l'exécution et le plan, calculer les écarts et tenter de détecter les causes. Le management concerté facilite la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise, concepts qui font partie des principes de l'économie sociale. En effet le management concerté suppose la primauté de l'homme sur le capital sinon seuls les détenteurs de ces derniers décideraient, ce qui serait contraire à la théorie de la concertation. Il faut signaler que dans certaines entreprises de l'économie sociale notamment dans les coopératives ouvrières de production, les entrepreneurs sont à la fois les managers et les ouvriers.

Figure 3 : Présentation simplifiée du management concerté.



Dans les entreprises gouvernées suivant la théorie de la concertation le degré de motivation est plus élevé que dans celle sous la dictature de l'entrepreneur, des managers ou même des ouvriers.

2.5 Théorie de la concertation et économie sociale ou démocratique

L'économie sociale fait partie des quatre secteurs économiques, le secteur de l'économie familial (le plus ancien), le secteur privé spéculatif, le secteur public et le secteur de l'économie sociale. On note que la production de l'économie familiale n'est nullement intégrée dans le produit national brut, alors qu'il représente souvent une part importante dans nos économies nationales. La valeur ajoutée d'un plat que nous achetons dans un restaurant pour satisfaire notre besoin économique de manger est comptabilisée dans les agrégats économiques alors que la valeur ajoutée du même plat produit par une femme pour satisfaire le même besoin économique des membres de sa famille n'est pas comptabilisée. Par ailleurs, l'économie actuelle est dominée par le secteur privé spéculatif.

Figure 4 : Le secteur privé capitaliste dominant le secteur public, le secteur de l'économie sociale et le secteur de l'économie familiale.

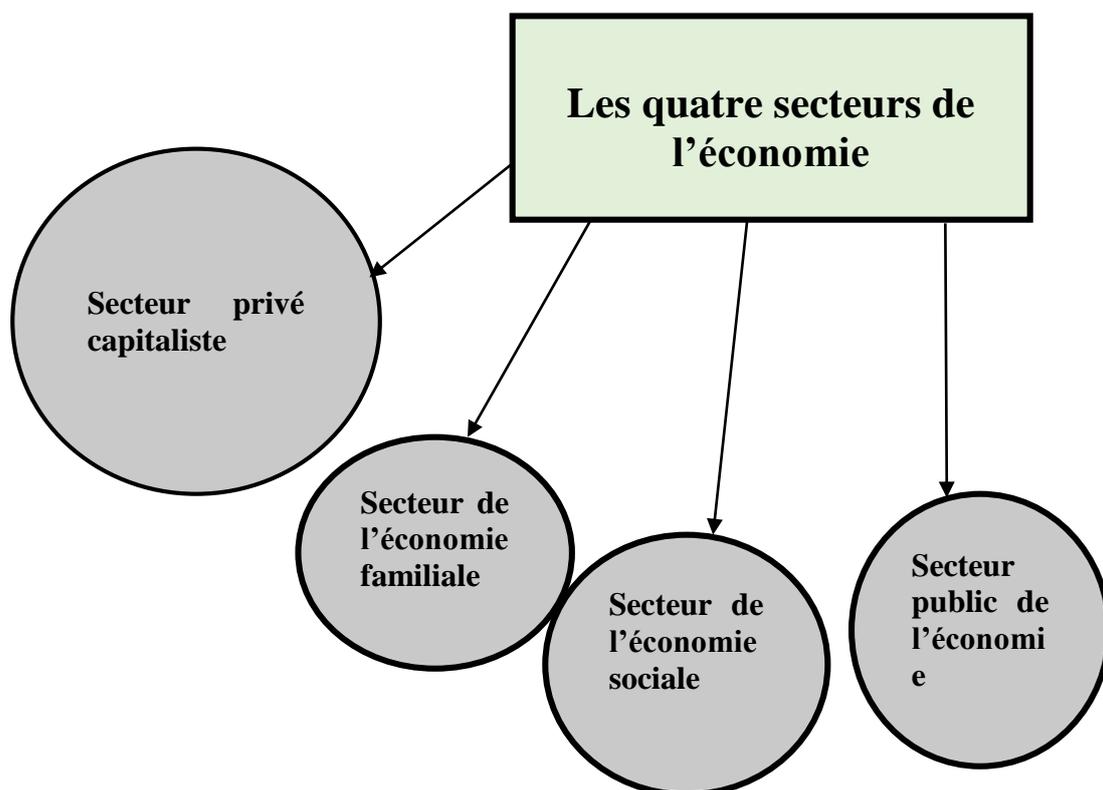
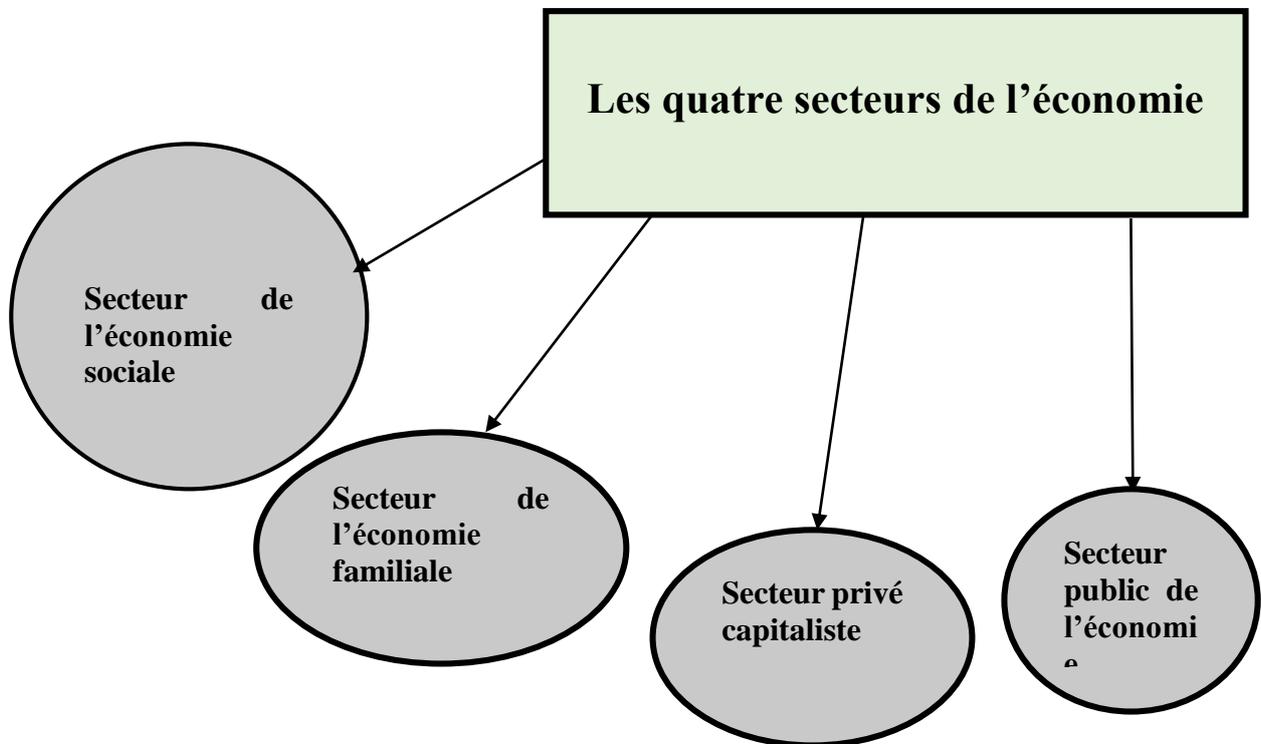


Figure 5. En grandissant le secteur de l'économie sociale dominera les autres secteurs en remplacement le secteur privé capitaliste



La conférence de l'OIT sur l'économie sociale et la réponse africaine à la crise a (Johannesbourg 19-21 octobre 2009) définit l'économie sociale comme un concept désignant des entreprises et organisations en particulier les coopératives, les mutuelles, les associations les fondations et les entreprises sociales qui ont une particularité dans la production des biens, services et connaissances tout en poursuivant à la fois le but économique et social basé sur la solidarité. Les entreprises et organisations de l'économie sociale opèrent de façon complémentaire aux secteurs, privé spéculatif, public et familial de l'économie. A l'heure actuelle, le monde est dominé par le secteur privé spéculatif, mais, le rôle croissant que l'économie sociale joue notamment en résistant à la crise ainsi que sa préoccupation pour l'environnement fait rêver à un renversement de la situation en faveur de l'économie sociale. On peut observer ce changement schématisé dans les figures ci dessus.

2.6. Stratégie de développement concerté, décent et durable pour un développement durable positif en Afrique.

L'Afrique possède aujourd'hui d'une part beaucoup de potentialités et de possibilités pour son développement et d'autre part beaucoup de défis pour son développement. Afin d'utiliser de façon efficiente ces possibilités et ces potentialités, et relever ces défis, un nouveau cadre conceptuel impliquant toutes les parties prenantes aussi bien au niveau continental qu'au niveau national devient inévitable. Le présent chapitre vise à présenter une nouvelle stratégie de développement qui prend ses racines dans la théorie de concertation. Cette théorie devient incontournable dans toute action humaine visant le respect de la dignité humaine. Le

développement concerté, décent et durable est un développement qui respecte la dignité humaine et sauvegarde la biodiversité et l'atmosphère

3 Cadre conceptuel pour une charte africaine de Développement concerté, décent et durable

Le processus conduisant à la conception et à une stratégie de développement appropriée a besoin de trois étapes, notamment l'étude du milieu, la réflexion et la formulation.

3.1. Etude du milieu conduisant au rapport blanc.

Cette étape doit commencer par la recherche pour avoir une profonde connaissance des potentiels de développement en termes des défis, des potentialités, des possibilités et des limites. Ceci doit être fait à travers la recherche-action qui implique les représentants de toutes les parties-prenantes des cinq régions d'Afrique et la Diaspora qui forme la sixième région selon l'Union Africaine. Pour le faire, les parties-prenantes devaient inclure les acteurs de la base tout comme ceux du sommet, en particulier les scientifiques de toutes les disciplines. Le fruit de cette recherche-terrain est ce que nous appelons « Rapport blanc », le document de travail pour la prochaine étape. Cette étape devrait aider à comparer le concept de développement durable tel que formulé aujourd'hui par la communauté internationale aux besoins de l'Afrique qui doit inclure les aspects culturels, politiques, financiers et légaux. Le rapport blanc sera concentré sur quatre points principaux :

- Concept global de développement durable avec les particularités spécifiques africaines
- Explication du paradoxe du riche, mais pauvre continent africain
- Espoir pour une Revanche africaine au 21^{ème} siècle ;

L'instauration de ces trois aspects du développement durables exigent en Afrique la réforme du système actuel de l'éducation, le renforcement de la recherche action, la recherche appliquée et l'appui-consultation appropriés.

3.2 Réflexion pour le rapport gris

Dans un forum international consacré à la réflexion sur le développement de l'Afrique, les parties-prenantes du développement se mettront ensemble pour réfléchir sur l'avenir du continent. Le rapport blanc et les experts indépendants apporteront des connaissances au forum. Face à l'accroissement des changements globaux et la croissante marginalisation de l'Afrique, la légitime ambition du développement concerté et décent du continent exigent des nouvelles et innovatrices compétences, capable de rendre opérationnel dans une base concertée, le concept de développement durable en Afrique. La réflexion devrait aboutir sur un « Rapport gris » contenant des recommandations concrètes sur la stratégie de développement de l'Afrique à partir de l'Afrique ; Ce rapport gris contiendra des recommandations devant servir à la formulation de la Charte Africaine de Développement Concerté, Décent et Durable.

3.3 Formulation de la Charte africaine de Développement concerté

L'Afrique a besoin d'un document de stratégie cohérente pour son développement, conçu en Afrique par toutes les parties-prenantes du développement. Tous les groupes concernés devraient participer aussi bien à la conception qu'à sa mise en œuvre d'un tel document de stratégie afin de lui donner plus de chance de succès. Le produit de cette étape devra être la Charte Africaine de Développement Concerté, Décent et Durable. Elle devrait être adoptée par

les gouvernements africains en même temps que les représentants de la société civile et ceux du secteur privé.

3.4. La formation des femmes et des hommes pour le besoin du continent.

Un autre grand paradoxe de l'Afrique c'est qu'il y a d'un côté d'énorme besoin en main d'œuvre et de l'autre côté des milliers de diplômés sans emploi. Alors que l'Afrique continue d'importer les experts, elle voit ses filles et garçons émigrés clandestinement pour aller en Europe et, aujourd'hui dans les pays arabes à la recherche de l'Eldorado.

Il ne s'agit pas d'une formation de bas niveau par rapport aux autres continents, mais des formations qui ne répondent pas aux besoins de l'Afrique.

4. La coopération Sud-Sud et triangulaire

La coopération Sud-Sud est actuellement un impératif pour les économies africaines. La faiblesse des capitaux disponible milite en faveur d'une coopération accrue des pays africain. Il faudra absolument lutter pour une convertibilité des monnaies africaines entre elles. Et faire des regroupements régionaux des véritables centres de production des valeurs ajoutées grâce à la transformation des matières premières. La coopération triangulaire notamment dans des projets comme ceux de lutte contre l'immigration illégale peut être un bon exemple car chacune des partie y tirera son compte.

Conclusion:

L'Afrique traverse de nos jours une multitude des crises, crise alimentaire, crises sociale, crise économique et crise financière. La recherche de profit maximum, la spéculation financière et boursière, la surexploitation des richesses non renouvelables, sont les grandes causes de ces crises. L'économie sociale dont la coopérative pour laquelle la recherche des profits maximum n'est pas la première préoccupation, la spéculation et la surexploitation des richesses au détriment de l'homme sont prohibés, reste l'espoir des milliards d'être humains pour relancer l'économie. Des études ont montré leur capacité de résistance à la crise et de recherche de moyens de s'en sortir. La concertation au niveau de la gouvernance politique, économique et de gestion s'avère primordiale pour mieux motiver tous les acteurs. La concertocratie, le concertalisme et le management concerté qui découlent de la théorie de la concertation doivent s'appliquer pour un changement du système politique, économie et de gestion pour garantir une meilleure motivation des acteurs et partant une bonne croissance au profit de tous et non d'une poignée des gens, dans les pays pauvres comme dans les pays riches. Les Africains du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest ont meilleurs temps de transformer leurs difficultés économiques en opportunité au lieu de continuer à importer les modèles importés qui ont montré leurs limites dans leurs pays d'origine. L'entrepreneuriat coopératif soutenue par la concertocratie, le concertalisme et le management concerté constitue un moyen puissant pour la promotion de la croissance économique. L'Afrique devrait :

- Adopter une charte africaine de développement concerté, décent et durable
- Adopter un système politique concerté « la Concertocratie »
- Adopter un système économique concerté, « le Concertalisme »
- Adopter la formation des femmes et des hommes basée sur les sciences appliquées du développement conformément à la déclaration de l'UNESCO de 1999

Ces quatre approches nous semblent incontournables pour une croissance économique soutenue, un accroissement d'emplois décents et une formation adéquate aux besoins du continent.

Bibliographie

Birchall, J. (2004), Cooperative and Millennium Development Goals. ILO Geneva

Birchall, J. & Lou, H.K (2009) , Resilience of the Cooperative Business Model in the Time of Crisis ILO, Geneva

Bloch-Lainé (1964), A la recherche d'une économie concertée. Edition de l'Espagne ; Paris

Fleurit, M. (1974) Les Techniques de l'économie concertée. Edition Sirey. Paris

Généreux, J. (2009), Les vraies lois de l'économie, Economie Paris

Gore, A. (1993) Sauver la planète terre, Albin Michel. Paris

Handy, C. (1997), S'engager autrement pour un capitalisme éclairé. Village mondial. Paris

Heilbroner, R. (1997), Vision du futur, hier, aujourd'hui et demain. Economica, Paris

Kamdem, E. (2006), Lutter contre la pauvreté à travers les entreprises démocratiques. BIT Genève

Kamdem, E. (2015) Africa Conference Académie militaire Budapest

Kamdem, E. (2012), Concertalisme, Concertocratie et Economie sociale Paris

Larroy, P. (2008), Tract pour une économie cohésive. Florent Massot Coutry

Logue, J. Glass, R. et autres (1998), Participatory employee Ownership, Pittsburg

Münkner, H.u.a(2000), Unternehmen mit sozialer Zielsetzung, AG.SPAK Bücher Neu-Ulm

Richez-Battesti, N. GlanfeldRuimy, M. (2008), La finance islamique Edition SEFI Paris